

Animateur Mini-Twirl (AMT)

Version 2021

Objectif de la formation

Savoir construire et animer des séances pédagogiques ludiques et éducatives pour un public « petite enfance » (3 à 6 ans).

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié pour l'année en cours,
- Être âgé de 20 ans minimum au 31/12 de l'année d'inscription,
- Être titulaire ou non des fondamentaux de la méthode,
- Être actif au sein de son club,
- Avoir des qualités relationnelles,
- Être motivé par l'encadrement,
- Engagement du président de club concernant sa responsabilité dans le suivi du stagiaire ainsi que l'accès au stage d'application dans sa structure (mise en pratique)

Déroulement de la formation

- Formation spécifique : 24h en CNF
- Stage en alternance dans le club : minimum 20h d'ici la certification

Validation de la formation

- Présence effective en formation

Délivrance d'une attestation de suivi de formation

Examen fédéral AMT

En condition réelle dans une structure accueillant un public petite enfance :

- Évaluation sur la conduite d'une séance avec une classe mini twirl au sein du club (45 min max)
- Évaluation sur un entretien, bilan sur la conduite de la séance (15 min max)

Délivrance d'un diplôme fédéral

Tous les détails seront précisés dans le guide « Réglementation Examen AMT »

Recyclage / Formation continue

Une remise à niveau est conseillée tous les 4 ans

Contenu et volume d'heure de la formation spécifique

Compétences développées	Volume d'heures	Contenu de la formation
Être capable de construire des séances adaptées au public petite-enfance.	4h	<u>Connaissances pédagogiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier et caractériser les comportements des tout petits ✓ Comprendre les mécanismes de l'action pédagogique ✓ Construire une séance ✓ Compréhension sur la conduite d'une séance ✓ Outils pédagogiques
Être capable d'animer des séances	14h	<u>Connaissances pédagogiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place des situations variées et adaptés. ✓ Mise en pratique de diverses situations pédagogiques, rôle et comportement de l'animateur, fiche de jeux. ✓ Régulation séance et actions de remédiation. <u>Connaissances sur la sécurité :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sécurité des enfants, conduite à tenir en cas d'accident, protection des mineurs
Être capable de transmettre quelques mouvements techniques de base	4h	Connaissances techniques : de la sensation au mouvement technique. (voir répertoire IC, en partie)
Être capable d'aider et de contribuer à l'organisation du club dans le domaine de la petite enfance	2h	<u>Connaissances sur l'activité Mini-Twirl :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectifs – Définition - compétences attendues – l'animateur <u>Connaissances administratives :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réglementation fédérale sur la petite enfance